

Table Académique

ICA – UB

Juin 2008

Quelques accords
sur le Master afro-catalan
en Études Sociales Africaines

Les enseignants qui ont pris part à la présentation et débat du Master, en provenance des Universités de l'ACUP et URL du côté catalan, et des Universités UCAD, Yaoundé I, Antananarivo, Mondlane, Neto, Ouagadougou, Bobo, UNGE, Bamako du côté africain ont accordé les suivants points généraux:

1 – Le projet cherche à déclencher un mouvement de réseaux entre coalitions d'Universités africaines et d'autres coalitions d'Universités européennes, dans la période 2009-2014, dans le but de rétablir un puissant Troisième Cycle d'études africaines, avec reconnaissance internationale en Europe et en Afrique.

2 – Les premiers sièges seront UCAD-Yaoundé I-Antananarivo dans la part africaine, et Barcelone dans la part européenne (coalition ACUP-URL). Le siège catalan est collectif, car 10 Universités forment la coalition. Les phases de mise en exécution du projet sont 2008 pour la matérialisation intellectuelle et organisationnelle (année Zéro), présentation aux Départements entre Septembre et Décembre 2008, legalisation au long de 2009, démarrage enseignant en Novembre 2009.

3 – La propriété intellectuelle du Master appartient exclusivement aux enseignants-chercheurs qui dessinent le projet. Ce n'est qu'ultérieurement, avec l'accord des Départements, Centres et Universités, que cela appartiendra en tant que diplômes aux Universités qui auront accepté le projet. Les Universités invités pourront toujours se désister au profit d'autres sièges dans le même pays ou sous-région.

4 – La propriété organisationnelle-financière du Master est à l'ICA, car c'est l'organisme qui relie l'ACUP-URL aux Universités africaines, et c'est le seul avec capacité de mobilisation de ressources matériels et de mises au point d'accords juridiques aux Universités et aux États concernés.

5 – Les enseignants des autres sièges africains potentiels (Neto, Mondlane) se montrent favorables à former d'autres coalition universitaires en vue à former des nouveaux masters, soit en sciences sociales, en santé ou en économie (developpement).

6 - Les membres d'Universités avec moins d'effectifs enseignants prevoient la possibilité de prendre part aux Masters ou developper des Troisièmes Cycles qui puissent être articulables et validables dans les Masters existants. Les accords bilatéraux se developperont en parallèle entre des Universités de l'ACUP-URL et des Universités concrètes africaines (UNGE, Bamako) en vue de la création de Troisièmes Cycles (150 h.) dans des domaines littéraires ou de formation des enseignants universitaires (variantes d'écoles doctorales).

7 – Les participants sont d'accord à chercher les meilleurs systèmes pédagogiques (L-M-D), en ajoutant au système presentiel le renforcement informatique. Une page WEB du Master sera mise à point par les membres de deux premières coalitions.

8 – Le Master sera unique, il aura la même force enseignante (entre 20 et 60 enseignants de chaque siège), et il déplacera dans la mesure du possible financièrement 15 enseignants par coalition et aussi un minimum de 15 étudiants par coalition, en plus de boursier d'autres 15 étudiants. Chaque siège aura une inscription admise de 30 étudiants, selectionnés par une comission de siège.

9 – Le Master disposera de deux routes en son sein: minoritaire pour la voie enseignante vis à vis d'un renforcement et renouvellement des Universités africaines et catalanes, majoritaire pour professionaliser hors du cadre académique.